

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA ⁽¹⁾. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non »

ACTION PLUS 2019
Code ISIN : FR0012635712
CM-CIC ASSET MANAGEMENT,
Crédit Mutuel Alliance Fédérale
FIA ⁽¹⁾ soumis au droit français
NON GARANTI EN CAPITAL

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT :

Le FIA ⁽¹⁾, est un Fonds d'investissement à vocation générale classé « fonds à formule » qui présente un risque de perte en capital : A son échéance, si l'indice STOXX Global Select Dividend 100, dividendes non réinvestis (ci-après « l'Indice ») est en baisse par rapport à son niveau initial, le porteur peut alors perdre jusqu'à -25% de son capital initialement investi*.

La Valeur Liquidative Initiale est définie comme étant la valeur liquidative du 16 juillet 2015.

La Valeur Liquidative Finale sera égale à la Valeur Liquidative Initiale impactée de la performance de la formule telle que définie ci-après :

Le Niveau Initial de l'Indice est défini comme étant le cours de clôture de l'Indice le 16 juillet 2015.

Le Niveau Final de l'Indice est défini comme étant le cours de clôture de l'indice le 7 novembre 2019.

- Si le Niveau Final de l'Indice est en baisse par rapport à son Niveau Initial, la performance de la formule sera égale à la performance négative de l'Indice dans la limite d'une baisse maximale de -25%, soit un TRA de -6,43%.

- Si le Niveau Final de l'Indice est stable ou en hausse par rapport à son Niveau Initial deux situations sont possibles :

➤ Si la performance positive de l'Indice est inférieure à 20%, la performance de la formule sera forfaitairement de 20%, soit un taux de rendement annuel de 4,30%.

➤ Si la performance positive de l'Indice est supérieure ou égale à 20%, la performance de la formule sera égale à la performance de l'indice dans la limite de 60%, soit un TRA de 11,46%.

La Valeur Liquidative Finale et le remboursement des porteurs de parts est fixée au 14 novembre 2019.

Le portefeuille est investi en valeurs appartenant à l'indice CAC 40. Il est éligible au PEA.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds conclura des contrats d'échange (swaps) de performance, négociés de gré à gré avec un (des) établissement(s) de crédit, avec lesquels il échange la performance des actifs investis en actions CAC 40 contre la performance de la formule.

L'indice Stoxx Global Select Dividend 100 (US26063V1180) est un indice boursier calculé à partir de la moyenne arithmétique pondérée d'un échantillon de 100 actions représentatives des marchés de la Zone Euro, de l'Amérique du Nord et de l'Asie / Pacifique. Les actions entrant dans la composition de l'indice sont sélectionnées pour leur dividende élevé, leur capitalisation et leur liquidité. Toutefois le porteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'indice car ils participent au financement de la formule. La composition de l'indice est supervisée par une commission d'experts indépendants. L'Indice est calculé et publié par Stoxx Limited

Affectation du résultat : capitalisation des revenus

Durée minimum de placement recommandée : 4 ans, 3 mois et 29 jours, jusqu'au 14 novembre 2019.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à la durée de placement recommandée.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription sont reçus jusqu'au 11 juillet 2015 avant 18h et exécutés sur la valeur liquidative du 16 juillet 2015. Au-delà de la valeur liquidative du 16 juillet 2015, le fonds sera fermé à la souscription.

Les ordres de rachat sont centralisés le mercredi à 12 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jeudi.

La valeur liquidative est calculée chaque jeudi à l'exception des jours fériés ou de fermeture de Bourse de Paris.

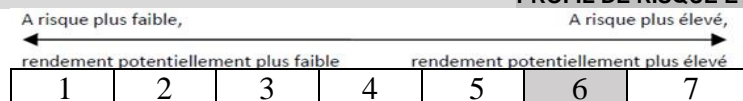
Avantages pour le porteur	Inconvénients pour le porteur
<ul style="list-style-type: none"> - La perte en capital est limitée à -25% soit un TRA de -6,43%. Le porteur de parts est sûr de récupérer au moins 75% de son capital investi initialement * - Si la performance de l'indice est nulle ou inférieure à 20%, la performance du fonds est forfaitairement fixée à 20%, soit un TRA de 4,30%. - Si la performance de l'indice est entre 20% et 60% la performance du fonds est égale à la totalité de la hausse de l'indice, soit un TRA maximum de 11,46%. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le capital n'est pas garanti et la perte en capital peut aller jusqu'à -25% du capital initialement investi* si à l'échéance l'indice a baissé de -25% ou plus par rapport à son niveau initial. - En cas de hausse de l'Indice supérieure à 60%, la performance du fonds sera plafonnée à 60%, soit un TRA de 11,46%. - Seul le porteur qui conserve ses parts jusqu'à la date d'échéance finale bénéficie de la formule. - Le porteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice, alors que l'indice sélectionne les titres détachant les plus forts dividendes.

⁽¹⁾ FIA (Fonds d'investissement alternatif) est la nouvelle terminologie applicable aux FCP non coordonnés de droit français depuis le 27/07/2013.

⁽²⁾ Hors commission de souscription (2% du montant investi sur la VL du 16/07/2015).

Les caractéristiques de la formule de ce fonds ne sont acquises que pour les porteurs qui conservent leurs parts jusqu'à l'échéance de la garantie, le 14 novembre 2019. Pour le porteur qui demanderait le rachat de ses parts avant l'échéance du fonds, le montant de son épargne est soumis au risque de marché ; son montant peut donc être très différent (inférieur ou supérieur) du montant investi.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT :



SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR : Cet indicateur permet de mesurer le potentiel de performance attendue et le risque auquel votre capital est exposé. Il n'est pas pertinent en cas de rachat en cours de vie.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer

dans le temps.

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte.

Ce fonds est classé en catégorie 6, caractéristique d'un fonds à formule exposé dans certains scénarios à l'intégralité du risque de baisse des actions composant l'Indice. Ce niveau est représentatif du risque maximal supporté par le porteur de parts.

La catégorie 6 de risque du fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

GARANTIE OU PROTECTION : Le capital n'est pas garanti.

SCENARII DE PERFORMANCE

Il s'agit d'exemples présentés pour illustrer la formule, ils ne représentent pas une prévision de ce qui pourrait arriver. Ces différents scénarii ne sont pas nécessairement aussi probables les uns que les autres.

Contexte d'investissement : Le porteur investit 100 euros nets dans le fonds, le 16 juillet 2015. La commission de souscription est de 2% du montant investi soit 2,00 euros. - L'investissement initial s'élève donc à 102 euros (100 euros + 2 euros de commission). Le rendement annualisé d'un placement sans risque calculé au 20/02/2015 pour une échéance le 14/11/2019 ressort à 0,08% (taux sans risque estimé). Il est interpolé à partir des OAT (Obligations Assimilables du Trésor) zéro coupon d'échéances les plus proches de la maturité du fonds, à savoir l'OAT zéro coupon Octobre 2019 FR0010809970 et l'OAT zéro coupon Novembre 2019 FR0011962455.

Scénario Défavorable

		STOXX Global Select Dividend 100
16/07/2015		100,00
07/11/2019		68,00
- Performance de l'Indice		-32,00%
Perte en capital limitée à 25%		Oui
Forfait de 20%		Néant
Hausse plafonnée à 60%		Non
- Performance du FCP		-25,00%
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)		75,00 €
- Taux de rendement actuariel du FCP		-6,43%

Le Niveau Final de l'Indice est de 68, soit une baisse de 32% par rapport à son Niveau Initial. Cette baisse étant supérieure à 25%, la perte sur le capital initialement investi du porteur, hors commissions de souscription, sera limitée à -25%. Pour 100 euros nets investis le porteur récupère 75 euros, soit un TRA de -6,43%

Scénario Médian

		STOXX Global Select Dividend 100
16/07/2015		100,00
07/11/2019		111,00
- Performance de l'Indice		11,00%
Perte en capital limitée à 25%		Néant
Forfait de 20%		Oui
Hausse plafonnée à 60%		Non
- Performance du FCP		20,00%
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)		120,00 €
- Taux de rendement actuariel du FCP		4,30%

Le Niveau Final de l'Indice est de 111, soit une hausse de 11% par rapport à son Niveau Initial. Cette hausse étant positive mais toutefois inférieure à 20%, le gain sur le capital initialement investi du porteur, hors commissions de souscription, sera forfaitairement de 20%. Pour 100 euros nets investis le porteur récupère 120 euros, soit un TRA de 4,30%

Scénario Favorable

		STOXX Global Select Dividend 100
16/07/2015		100,00
07/11/2019		174,00
- Performance de l'Indice		74,00%
Perte en capital limitée à 25%		Néant
Forfait de 20%		Néant
Hausse plafonnée à 60%		Oui
- Performance du FCP		60,00%
- Remboursement (sur la base de 100 euros nets investis)		160,00 €
- Taux de rendement actuariel du FCP		11,46%

Le Niveau Final de l'Indice est de 174, soit une hausse de 74% par rapport à son Niveau Initial. Cette hausse étant supérieure à 60%, le gain sur le capital initialement investi du porteur, hors commissions de souscription, sera plafonnée à 60%. Pour 100 euros nets investis le porteur récupère 160 euros, soit un TRA de 11,46%

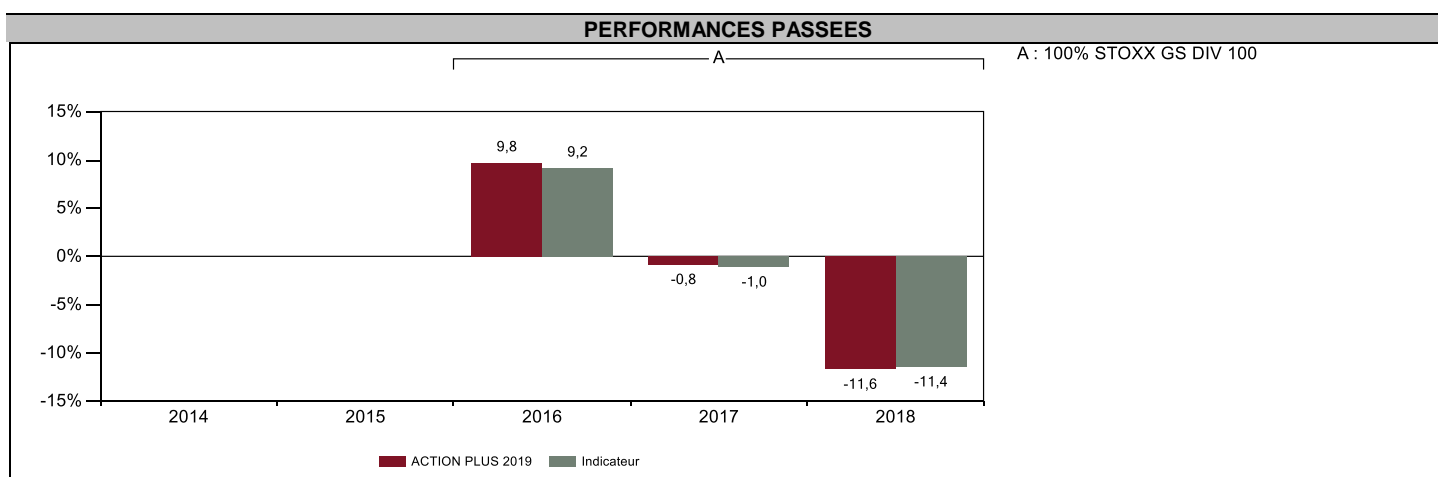
FRAIS :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	2% sur la VL du 16/07/2015
FRAIS DE SORTIE	4% sur les VL du 23/07/2015 au 7/11/2019
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part du fonds au jour d'exécution de l'ordre, dans certains cas vous pouvez être amené à payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS	1,02% TTC*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/03/2019. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformances des fonds détenus. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais » du prospectus de ce fonds disponible sur le site internet www.cmcic-am.fr.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.



DATE DE CREATION DU FONDS : 16 juillet 2015

Devise de libellé: euros

INFORMATIONS PRATIQUES :

DEPOSITAIRE : Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LE FONDS (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

CM - CIC ASSET MANAGEMENT

Service marketing et communication

4, rue Gaillon – 75002 PARIS

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE : Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.

REGIME FISCAL : Le fonds est éligible au PEA

Ce FIA est éligible au régime de l'abattement de droit commun pour durée de détention pouvant être pratiqué sur le montant net de la plus-value. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Ce FIA est éligible au régime de l'abattement de droit commun pour durée de détention pouvant être pratiqué sur le montant net de la plus-value.

Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur.

La responsabilité de CM-CIC ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ce FIA est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
CM-CIC Asset Management est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22/05/2019.